



Le 27 mai est mort à New Dehli le premier ministre indien Pandit Nehru - L'Inde perd avec lui le dernier héros de son indépendance, et le monde l'un des défenseurs les plus convaincus de la liberté politique et nationale

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENTS D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE-Kalergi, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, († 1963), Paul Henri SPAAK.
Président. M. Maurice Faure.
Vice-Président. sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.
Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Membres: délégués des organisations internationales et nationales adhérentes.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: M. Maurice FAURE.
Vice-Président: sir. Edward BEDDINGTON BEHRENS, Baron Friedrich-Carl von OPPENHEIM, MM. Paolo ROSSI et Pierre WIGNY.
Membres: M.A. ALERS, Baron BOEL, MM. Georges BOHY, Alfred BOREL, René COURTIN, Henry CRAVATTE, Fritz ERLER, Lord GLADWYN, MM. John MYND, F. JOKIN, E. MAJONICA, René MAYER, J.H.C. MOLENAAR, Franco NOBILLI, Georges PESMAZOGLU, André PHILIP. André VOISIN et Terje WOLD.
Secrétaire Général: Robert van SCHENDEL

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président: M. Georges BOHY.

I. Organisations membres du Mouvement Européen.

A. Internationales:

Associations Européenne des Enseignants	A. ALERS
Centre d'Action Européenne Fédéraliste	
Président du Comité Fédéral	Henri BRUGMANS
Président du Comité Executif	André VOISIN
Conseil des Communes d'Europe	Henry CRAVATTE
Conseil Parlementaire du Mouvement Européen	Georges BOHY
Ligue Européenne de Coopération Economique	Baron BOEL
Mouvement Libéral pour l'Europe Unie	René DREZE
Mouvement Gauche Européenne	André PHILIP
Nouvelles Equipes Internationales	Théo LEFEVRE
Union des Résistants pour une Europe Unie	Jean KREHER

B. Nationales:

Conseil allemand, autrichien, belge, britannique, danois, français, grec, irlandais, italien, luxembourgeois, néerlandais, norvégien, suédois, suisse, turc; comité albanais, bulgare, hongrois, polonais, roumain, tchécoslovaque et des pays baltes.

II. Organisations associées au Mouvement Européen.

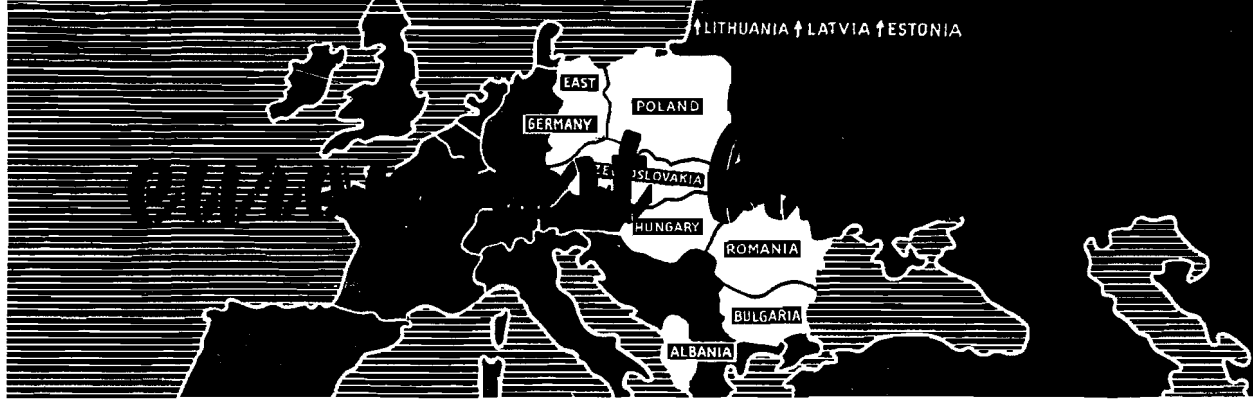
Organisations européennes de la C.I.S.L.
 Bureau Syndical Européen - C.I.S.L.

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève)	Denis de RUGEMONT, Directeur
Collège d'Europe (Bruges)	Etienne de la VALLEE POUSSIN
Commission de l'Europe Centrale et Orientale	Henri BRUGMANS, Recteur

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

Bruxelles, 4, avenue d'Auderghem., 57 1 - tél. 35.01.94



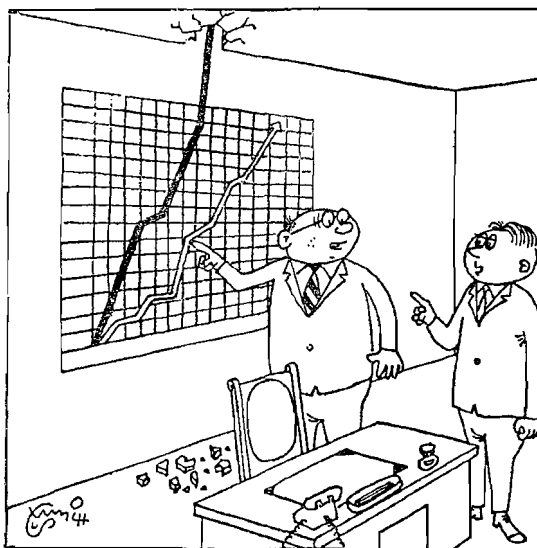
ENGLISH SUPPLEMENT OF THE REVIEW "BULLEIN EUROPEEN"

EAST GERMANY

The State Central Administration for Statistics reported « new successes » and « progress » on fulfillment of the 1963 economic plan but released only selected data. According to the published figures, industrial production rose 4.9 percent over the 1962 level, with the following percentage increases in various industries: chemicals, 6.8 percent; electrical engineering, 6.8 percent; machine tool and appliance industry, 7.1 percent. The increase of labor productivity in 1963 over the previous year was given as 6.5 percent. The chemical and coal industries were cited for having achieved good production results, although it was noted that the former had failed to meet targets in the production of nitrogenous and phosphorous fertilizer. The construction industry also was 3 percent behind in fulfilling its target.

In agriculture, the state plan was either fulfilled or overfulfilled, with increases registered over 1962 production. The state plan for grain, edible legumes and potatoes was fulfilled, and the following percentage increases were reported over 1962: slaughter animals, 11.1 percent; slaughter poultry, 34 percent; milk, 6.3 percent; eggs, 7.1 percent. There was also an increase in the livestock population, ranging from 3.4 percent in laying hens to 15.5 percent in pigs.

In other areas, transport performance increased 11 percent over 1962, retail trade rose by 13.3 percent, exports increased 14.2 percent, the population's financial income increased by 700 million deutsche marks over 1962, and there was an increase of 1.3 percent in retail sales of food and beverages, and an increase of 2.3 percent in the turnover of industrial goods.



"This graph shows that our product has reached a world peak for quality. But the black line—the production costs—is out of this world!"

Berliner Zeitung (East Berlin)

ROMANIA

Chemical production in Romania is a major industry, receiving 20 percent of total capital investments. The production of artificial fertilizers was given major impetus by the Third Party Congress in June 1960, which set a production goal of two million tons in 1965-66. The official figures for production are as follows (in tons of pure content):

	Nitrogenous	Phosphorous
1950	—	649
1958	9,599	19,328
1961	23,934	56,510
1963	85,000	100,000

The major plants are at Roznov, Navodari, Fagaras and Piatra Neamt. Now building is the Craiova Chem-

ical Complex, under Soviet guidance and equipped with Soviet machinery, which is to have a yearly output of 300,000 tons of granulated ammonium. It will also include a urea plant with a capacity of 100,000 tons. The urea plant, along with another being built at Turnu-Magurele, will be partially equipped with machinery from West Germany.

The party newspaper Scanteia (January 15, 1964) reported on the higher yields to be obtained from soil supplied with chemical fertilizers, but noted that Romania had a long way to go. It said that only a limited portion of the arable land had so far been treated with chemicals.

INTEREST RATES IN



Enver Hoxha to Chou En-lai as they stand on the Albanian-Yugoslav border: "Your present costume becomes you far better than the one you wore in Africa."
Borba (Belgrad)

len textile enterprise. The others have used the interest rate primarily as a charge on loans of funds, both short term and long-term, in order to prevent the hoarding of liquid assets.

Yugoslavia does not employ just one rate of interest. Industries are classified into several groups, and the different groups are subject to varying interest rates, from zero percent up to six, the latter being the most common. It applies not only to «socialized» industries and services, but even to private craftsmen. The latter are charged interest on the theory that all productive resources belong to society, whether socially or privately owned. Industries can be moved from one group to another. Four percent rate is applied to steel plants and to metal mining; a two percent rate is applied to all transportation except air transport, to trade organizations for food products, the catering and tourist organizations, the film industry and to the forest products industry; a one percent rate is levied on coal mining, electric power, coke manufacture, publishing, air transport and industries producing for the armed forces; and among these charged no interest are state farms, the food canning industry, and other agricultural enterprises. The advantage of flexible rates, of course, is that they can be used as «economic levers» —a currently popular phrase in East Germany—for controlling economic development along desired lines.

THE HUNGARIAN LAW

The Hungarians have begun with a standard five percent interest rate, but the law includes machinery which may allow for some flexibility through the variable inclusion of different types of assets. The interest applies to fixed capital property other than land, machinery and equipment, and vehicles) and to working capital (materials, small tools and equipment, and finished and semi-finished goods). The fixed capital is valued at its original cost without any allowance for depreciation. No interest is charged on fixed capital not used directly in the production process—e.g., sports

The rate of interest, that old device of capitalist exploiters, is now make a comeback in Eastern Europe. In Hungary, starting January 1, all industrial and building enterprises were ordered to begin paying five percent interest on the value of their fixed and working capital. The Hungarian communists have not been the first to recognize that capital has a value, but they have carried this recognition further than has any other country in the Soviet bloc. The motives behind the reform were explained by one journalist as follows:

It has happened that machines and equipment bought with expensive hard currency have stood idle for months and even years, without their producing anything. At the same time, in other factory units there have been huge amounts of excess capacities and machinery which not used in any of the shifts. As a general rule, the obsolescence rate of machinery and equipment is far more rapid than their physical deterioration. This means that there can be found in our enterprises masses of obsolete and old-fashioned productive equipment which are still, nevertheless, in good condition. Rather than prolonging the life-span of these machines, it is far better to use them to their maximum capacity . . . and thus «earn»—by letting them produce more goods—

the cost of new, modern equipment. (Kisalfold [Gyor Country], January 12, 1964).

Communist economists who have discussed the practical importance of interest in controlling capital investment have been understandably cautious. Accordingly, they have thought up various new terms to take the place of that non-Marxist phrase, «rate of interest». In the Soviet Union, as early as 1949, Kantorovich used the term «efficiency norm», and in 1960 Kolmogorov spoke of it as a «species of charge for time». The East Germans, in their recent discussions of economic reform, have employed the term «production fund levy». The Bulgarians call interest a «tax on productive funds», and the Hungarians prefer to call it a «levy» or a «fee». Apparently only the Poles and the Yugoslavs have openly made use of the term «rate of interest». The Poles, in their discussions about a «new economic model» in 1957 and 1958, called it a «stopa procentowa»; the Yugoslavs, in their 1961 law which introduced the use of it in their economy, called it a «kamata» or interest rate.

Yugoslavia was the first communist country to require factories to pay interest on capital. Hungary is the second country to apply it on a general basis. Bulgaria has experimented with the use of an interest charge in at least on factory, a woo-

EASTERN EUROPE

facilities, culture halls, etc. The decree also includes some other exemptions, such as fixed capital used to promote technical development and foreign trade.

The Hungarian press has emphasized the following purposes of the interest rate:

To encourage better exploitation of the means of production. It has always been a standard complaint that machinery is not fully utilized. Sometimes imported machinery remains idle or sitting in a storeroom. The interest rate will give factories an incentive to use their machinery more intensively, to release superfluous machinery to other enterprises, and to scrap what is obsolete. It will also encourage multiple work shifts.

To encourage more rational investment practices. In the future, managers of enterprises will be more likely to avoid investments which do not add much to the value of production.

To encourage economy. This applies not only to investment but to raw materials and stocks of finished and semi finished goods. Since interest must now be paid on raw materials in the possession of enterprises, the managers will have an inducement to stop hoarding materials in excess of requirements. This is important for Hungary in particular, because about 60 percent of the country's industrial raw materials are imported. Another shortcoming in recent years has been in the manufacture of goods for which there was no market demand, and which ended up in warehouses. Since the interest rate also applies to unsold stocks, the enterprises should logically have an incentive to trim their inventories and to concentrate on producing goods they can sell.

To increase state income. The interest rate will increase the enterprises' payments to the state by about 13-15 percent. While the intention is also to reduce the proportion of enterprise profits going to the state, this reduction is likely to be smaller than the amount of the interest payments. Thus the state will get larger sums for its budget while at the same time raising the

economic efficiency of the enterprises.

Some misgivings have been expressed by economists, managers and other interested people as to the actual workings of the new law. These have been reported quite openly in the Hungarian press, and the government has been seeking to allay them with the assurance that the scheme will be operated in a flexible way. One objection is that the interest rate will increase the cost of technological progress and thus tend to slow it down. Moreover, it is pointed out that factory managers will have to pay the same rate of interest on old equipment as on new. Another objection is that it will encourage production in quantity, regardless of quality, by putting machines to the fullest possible use, and thus ac-

tually increase the stocks of unsold goods which are now plaguing the economy. Another objection is that the gross value of fixed capital as now calculated does not express its actual value, and thus the interest rate applied on this basis will have a distorting effect. A fourth objection is that it may induce enterprises to cut their stocks of raw materials down too low, resulting in bottlenecks in production.

Most economists would agree that the new measure is basically sound and long overdue. The Hungarian authorities are aware that it may produce new problems, but have insisted that it will be applied with discretion and flexibility. It is certainly a pregnant experiment, one that is likely to be imitated in other countries of the Soviet bloc, and its outcome will bear watching.



"Why should I need suit pockets when I have the state pocket?"

Dikobraz (Prague)

KALEIDOSCOPE

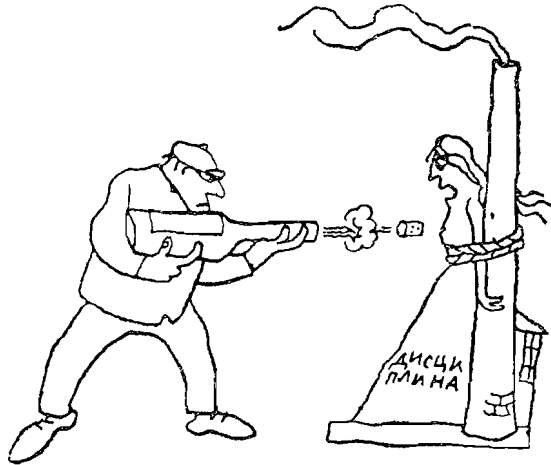
HOW THE FAR EAST WAS LOST

by Anthony Kubak, Chicago: Henry Regnery.

What is one to say? The general outline, of course, has been often heard: Roosevelt plotted and schemed long and hard to get us into the war against Japan (Japan, by the way, was quit: justified in its incursions into China as a protection against forthcoming Soviet aggression; one hasn't heard just that before); for twenty years (of treason) the United States government was controlled and directed by communist agents and sympathizers, as was the American press, and because of this we sold out here and we sold out there and the Red Behemoth is poised at our jugular. And, oh yes, we gave China away, Purposely.

What is of more interest is the tone, which is in many ways typical of what the dust jacket calls the "revisionist" school. It is difficult to convey this tone in brief compass, for the effect of massive accumulation is missing. But some examples. "Roosevelt, not Stalin, shaped the course of modern Russia ..."; the "real objective behind the stream of Lend-Lease goods that poured into Russia" was to establish Soviet domination of the European-Asian land mass; "The (US) wartime agencies became infiltrated to a degree to give communists decisive influence..."; "The utter consistency of our policy in serving Soviet ends leave (sic) no conclusion other than pro-communist elements in our government and press 'planned it that way':"

Beginning with Roosevelt, the American government has been dominated by men fanatically dedicated to "one world," a "world coalition government'." Sometimes the communists were favored in furtherance of this goal, sometimes their aims coincided with the fanatic ones-worlders. "The communist conquest of China was secured by (American) non-communists who had their own reasons for doing what they did. But it does seem reasonable to suppose that a fanatical extremism



"Labor discipline" (takes a beating) during the New Year's festivities.

Sturshel (Sofia)

equalled only by that of the communists themselves was at least partially responsible:"

The author is Professor and Chairman of Department of History and Political Science of the University of Dallas, Texas.

SIBERIA, ITS CONQUEST AND DEVELOPMENT, by urí Semyonov, Baltimore: Kelicon Press.

The main usefulness of this book is in its presentation of the historical background of the Sino-Soviet dispute, in which Chinese claims to large chunks of Siberia have produced visceral reactions not only from the Kremlin bosses but from the Russian man in the street as well. It is not of much use as a guide to present-day Siberia.

The circumstances of the book's writing and publication explain this failing. The author, a Russian from the Caucasus born in 1894, traveled in Siberia as a young man. After the Revolution he left Russia, lived many years in Germany and finally

moved to Sweden, where he is a Lecturer at the Slavonic Institute in the University of Uppsala. His books ends, to all intents and purposes, in 1917. In a postscript "Red Siberia" is covered in only 15 pages, barely enough to present the main facts.

The book is written in what can best be called a "cavalry style." Semyonov's pace is brisk and he occasionally charges over obstacles, including factual barriers. A book which starts, "At the beginning of the twelfth century the Russian lands absorbed the Mongol wave that had piled up in the East to crash down on Europe," is unlikely to endear itself to a reviewer who happens to be a historian. Two centuries may be an acceptable margin of error for Egypt or Babylonia but not for Russia. For all that, it must be admitted that the chapters on "The Struggle Against the Black Dragon", "Muravyev Takes the Amur", "The Railway Sets the Pace" and "The Far Eastern Drama" offer a very readable and reasonably accurate historical introduction to the Chinese-Russian rivalry.

L'EUROPE ACÉPHALE

DE GAULLE, LE PREMIER EUROPÉISTE?

Vingt ans après la guerre, on continue à parler de la reconstruction de l'Europe. Mutilé par les décisions tripartites de Yalta, divisé par les idéologies contrastantes d'avant-guerre, notre continent s'est enfin rendu compte que l'unification était la seule voie opportune à suivre, pour pouvoir se redresser devant les blocs antagonistes qui s'étaient formés.

Pour pouvoir se redresser l'Occident européen avait accepté l'aide américaine généreusement offerte non seulement par solidarité de race et de civilisation, mais aussi pour des raisons politiques et économiques. Voir finir l'Europe dans des bras russes qui savent trop bien étreindre, aurait été un coup dur pour la politique américaine.

L'essor du Pan-Européisme

Le pan-européisme, taxé d'utopie il y a cinquante ans, que Coudenhove-Kalergi était presque le seul à soutenir, a conquis peu à peu des hommes politiques de grande envergure et qui voyaient loin, tels que, pour ne citer que les plus importants, Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Conrad Adenauer. C'est grâce à eux que la conscience unitaire européenne a abouti aux résultats actuels.

On a donc réussi à constituer une unité économique qui, quoique encore chancelante, s'affirme de plus en plus. Les différences de structure psychologique, économique et géo-politique des peuples européens étaient tellement grandes, presque insurmontables, qu'il faut se féliciter des accords conclus par le Traité de Rome.

L'isolement voulu de l'Angleterre

Qu'on le déplore ou non, l'Angleterre s'est trouvée isolée du bloc européen qui se formait en conséquence de la communauté de ses intérêts, dans le processus de redressement économique. Mais, à ce qu'il nous semble, l'isolement britannique n'est pas à attribuer aux européens continentaux. L'Angleterre a été maintes fois sollicitée d'adhérer aux institutions d'intégration européennes en formation.

La réponse britannique? Les tentatives de silurer le plan Schuman, devenu CECA, la constitution de l'E.F.T.A. dans le dessein bien arrêté de contrecarrer les efforts d'unification occidentale. Et dire que se trouvent à l'heure actuelle, au gouvernement, les conservateurs qui, par définition sont, ou devraient être, des alliés sans reproche! Mais qu'arrivera-t-il si à l'avenir (et comme semblent l'indiquer les dernières élections) le pouvoir se trouvera aux mains des labouristes, contraire à l'inclusion de la Grande Bretagne dans la Communauté Européenne?

L'isolationisme a été le perpétuel credo des Anglais, sinon leur véritable religion. Il découle logiquement de la prétendue supériorité de la nation britannique et de la religion protestante. Sans vouloir jouer sur les mots, les Anglais ont toujours protesté lorsqu'il s'est agi de faire l'unité européenne. Ces amis et alliés ont lancé contre nous plus de torpilles que nos ennemis déclarés.

Aujourd'hui nous nous trouvons à un carrefour de l'histoire. Deux blocs de puissance pres-

que égale du point de vue militaire et politique, se disputent la suprématie dans le monde.

Mais l'européisme est en marche et il n'y a plus de force continentale ou extra-continentale capable d'arrêter son essor. Naturellement, les deux blocs antagonistes devaient en arriver logiquement à se disputer les sympathies de la nouvelle formation politique européenne, pour finir par imposer la loi du plus fort.

Sans doute, nos aspirations et non seulement nos sentiments nous poussent vers l'allié de toujours, les Etats-Unis. Mais les souffrances de la guerre ont provoqué la naissance d'un esprit d'indépendance qui, partant de l'individu, arrive à l'Etat et aux formations de structure unioniste superétatique.

Un Etat-guide?

Avoir un Etat-guide, choisi parmi les deux Grands? L'Europe possède une expérience, des institutions, une culture dont elle est trop fière pour se laisser diriger bien longtemps. D'autre part, il semble que les conférences en cours porteront, tôt ou tard, à un désarmement total. Il s'est avéré qu'une guerre nucléaire est impossible. Donc les problèmes de défense et protection militaire passeront d'ici quelques années sur le plan secondaire, tandis que les problèmes de politique économique seront de plus en plus accablants.

La création d'une Europe forte, affranchie de la tutelle des blocs antagonistes s'est révélée une nécessité impérieuse.

Le monde communiste est divisé, donc bien incapable de donner les leçons d'unité, continentale ou mondiale! Le *leadership* russe est menacé par ses propres disciples. Les Etats-Unis, magistralement organisés du point de vue économique, grâce aussi au fait qu'ils ont eu moins à souffrir des guerres, combats et destructions sur leur territoire, ont échoué en politique étrangère. Voir Cuba, l'Amérique du Sud, l'Extrême Orient et même certains pays européens où l'aide sans réserve des Américains n'a donné que des fruits amers. Les Etats-Unis ont eu un grand président, John Kennedy. Il a été supprimé par les siens. Les kidnappeurs du fils de Frank Sinatra ont été découverts en 48 heures. Mais quant à l'assassinat de Kennedy, on ne sait pas encore, après sept mois, s'il a été accompli par Oswald ou par d'autres...

De Gaulle, leader de l'Europe pourquoi pas?

Et voilà qu'une voix autorisée s'élève pour défendre le processus de l'unité européenne: celle du général de Gaulle. On l'accuse d'être nationaliste à outrance, de faire le dictateur: en tout cas sa politique est approuvée par la majorité des Français. Les grandes décisions ont été prises après référendum populaire et ont été couronnées de succès. Les institutions démocratiques ont donc été respectées. On accuse aussi de Gaulle de vouloir le *leadership*. Et pourquoi pas? Une Europe unie a besoin d'un guide, d'une personnalité dirigeante, comme n'importe quelle autre association humaine. Pourquoi ne pas lui confier la présidence de la nouvelle Europe qui passerait ensuite à tour de rôle en des mains expertes? Le soi-disant

nationalisme de l'actuel président de la République Française n'est que la voie digne à suivre en un moment décisif pour l'unité supranationale. On l'accuse d'être l'adversaire de la Grande Bretagne, mais ses attaques sont justifiées par l'histoire récente. Du point de vue national, sous la présidence de de Gaulle, la France a retrouvé la paix, la dignité et l'équilibre. Du point de vue international, les prévisions du général se sont démontrées justes. Nous pensons qu'il est beaucoup plus « canaille » de vendre des canons et du matériel belliqueux en sous-main aux Chinois que de reconnaître un état de choses, en créant une représentation diplomatique auprès d'un état géant comme la Chine: état de chose que l'Amérique fait encore semblant d'ignorer et duquel de Gaulle a tiré les conclusions, sans abandonner pour autant le respect des principes humanitaires de l'occident et sans faire de concessions à l'idéologie communiste. On ne peut pas continuer à ignorer une « réalité » de 700 millions d'hommes, tout en reconnaissant, par exemple, une Albanie et autres Pays de régime communiste.

L'Europe "réalité cohérente et agissante"

Plus que jamais, l'Europe devra s'ériger en une réalité *cohérente* et *agissante*. Ce sont les paroles de de Gaulle, auxquelles

nous nous permettons d'ajouter également *réaliste*.

En parlant de la construction de l'Europe, le Général a dit (nous le citons intégralement):

« La construction de l'Europe, « ne saurait consister seulement « à réglementer son industrie et « son agriculture. Après les affreux déchirements qu'elle « s'était à elle-même infligés, et « en présence des vastes perspectives que lui offre l'évolution mondiale, la question qui « lui est posée devant l'univers « tout entier est de savoir si elle sera capable ou non de s'ériger en une réalité *cohérente* « et *agissante*. L'Europe voudra-t-elle ou non fixer elle-même « ses buts, son attitude, sa marche, autrement dit *sa politique*, « les moyens de sa défense et la « pratique de ses alliances, autrement dit *sa sécurité*, le cours de son économie, de sa « technique et de sa valeur, autrement dit *son aide à tant de « pays*, d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie, dont il faut, « sous peine de bouleversements « mortels pour l'espèce humaine, qu'ils accèdent tous à notre civilisation? On peut penser, et nous pensons, que l'avenir du monde en dépend ».

Il nous semble que c'est là la voix d'un véritable homme d'état, d'un véritable Européen, et non pas celle d'un général de révolution sud-américaine, comme veulent le faire croire ses détracteurs.

S. V.



A nos Lecteurs

Recevez-vous régulièrement votre

BULLETIN EUROPEEN?

Dans le cas contraire, nous vous prions vivement de nous signaler les retards ou les manques.

LA COOPERATION UNIVERSITAIRE EN EUROPE

Coopération européenne en matière d'enseignement supérieur dans le cadre du Conseil d'Europe

La première tâche qui s'offre à qui veut stimuler l'union européenne sur le plan culturel est de favoriser le développement des échanges et de la collaboration, d'une part entre les Universités des différents Pays, de l'autre entre les gouvernements, dans leurs politiques en fait d'enseignement supérieur.

Il existe déjà, entre les Universités de l'Europe occidentale, des rapports suivis et qui tendent à se développer encore davantage. Les problèmes communs sont étudiés principalement dans le cadre d'une « Conférence des Recteurs européens ».

Le Conseil d'Europe qui tend à « réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et promouvoir les idéaux et les principes qui forment le patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social » a donné, dès le début, la plus grande importance aux problèmes de l'enseignement supérieur. Dix-huit Etats européens et le Saint-Siège ont adhéré à la convention culturelle et font partie du Conseil de Coopération Culturelle (CCC).

Le C.C.C. est assisté, dans ses travaux, par divers comités spécialisés, dont le Comité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, composé de représentants choisis en partie par les autorités universitaires, en partie par les Gouvernements. Ce Comité, en accord avec le C.C.C. a élaboré un programme d'activités selon trois grandes directives:

1) Comparaison entre les programmes d'enseignement supérieur pour favoriser en Europe

une assimilation de fait entre les enseignements au niveau le plus élevé;

2) Recherche des moyens aptes à assurer une coopération organique entre les universités européennes;

3) Etude des structures universitaires, tendant à dégager les problèmes communs et à conduire aux solutions appropriées.

Le Comité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche s'intéresse en outre au perfectionnement de l'enseignement des sciences appliquées, à la coopération avec les Pays en voie de développement dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Il convient de s'arrêter sur les points 1) et 2) du programme.

1) L'assimilation des programmes d'enseignement doit permettre de préparer des solutions au difficile problème de l'équivalence des diplômes. Le Comité a décidé d'entamer les travaux par une discipline particulière, la chimie. Dans les divers Pays on a mené des enquêtes approfondies sur les matiè-

res enseignées, les orientations pédagogiques et les conditions matérielles de l'enseignement. Une étude est en cours sur la comparaison des programmes de formation pour la chimie dans les divers Pays membres et devrait permettre de dégager les principes directeurs de l'enseignement de cette science. Le même problème donnera lieu à une conférence de spécialistes sur la stéréo-chimie. Déjà est prévue la participation de professeurs étrangers aux examens universitaires. D'autres enquêtes préparatoires ont été commencées pour la biologie et la physique.

2) En ce qui regarde les structures universitaires, trois grands problèmes sont à l'ordre du jour:

a) les rapports entre les universités et les centres de recherche extra-universitaires, qui se développent de plus en plus dans tous les Pays, avec le concours de l'industrie privée et de l'Etat. Les représentants des universités ont parfois tendance à s'inquiéter du développement de ces centres car ils y voient une concurrence à la recherche universitaire et même le danger d'abandon des universités de la part de la recherche scientifique. De toute façon, dans tous les Pays d'Europe, reste à régler le problème de la collaboration entre ces centres et les universités.

b) la structure du personnel universitaire. Est en préparation un rapport sur diverses facultés, qui devra établir une comparaison entre les statuts du personnel universitaire des Pays membres, afin de permettre des rap-



prochements et de faciliter, dans la mesure du possible, les échanges de professeurs.

c) On s'efforcera, d'autre part, de réunir des éléments d'information sur les « franchises » des universitaires, sur les responsabilités des universités en matière de programme d'étude, d'examens et d'équivalences de diplômes, en vue de faciliter les échanges d'étudiants.

d) Le développement des nouvelles universités. On est porté, dans tous les Pays, à fonder des universités pour faire front à l'afflux des étudiants. Ces nouvelles fondations posent des problèmes d'ordre économique, social et financier (siège, financement etc.) mais aussi de formation des cadres et de pédagogie. La pénurie de professeurs est un sérieux obstacle qui risque de compromettre la valeur de l'enseignement qui sera donné dans les nouvelles universités. Ces divers problèmes ont constitué le sujet d'une conférence entre les représentants des gouvernements et des universités qui se sont réunis à Lièges en novembre 1963. En face des perspectives d'expansion universitaire, deux tendances se manifestent. L'une y voit surtout un danger pour la qualité de l'enseignement universitaire; elle tendrait donc à limiter le recrutement, à développer de préférence les universités déjà existantes et à n'en créer de nouvelles qu'en cas d'absolue nécessité. Les représentants de l'autre tendance seraient plus favorables à l'expansion et estiment possible d'y faire front en modifiant les méthodes traditionnelles: moins de cours proprement didactiques, plus de séminaires, de groupes d'étude et de travaux pratiques qui peuvent être confiés à des assistants. Quelques expériences montrent que ces méthodes peuvent donner de bons résultats. En tout cas, il est évident que les responsables de l'enseignement supérieur en Europe ont tout avantage à confronter leurs expériences et à chercher ensemble les meilleures solutions.

Un projet qui prend corps

L'UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE FLORENCE

Son programme: l'étude du phénomène européen, historique et actuel

Le traité qui instituait la Communauté Européenne de l'Energie Atomique prévoyait à l'art. 9 la création d'« une institution de niveau universitaire ». Ce projet n'a pu être réalisé dans le cadre du traité Euratom, mais il a été repris par les Six gouvernements des Pays membres quand, le 18 juillet 1961, l'Italie a offert de créer l'Université Européenne de Florence. Le 22 novembre 1963 a eu lieu la première session de la conférence inter-gouvernementale pour l'université européenne, durant laquelle un groupe d'experts fut chargé d'étudier le projet.

Dès le début, on s'orienta vers un Institut d'études « post-universitaire ». Il semble à peu près certain que l'Université Européenne de Florence sera orientée principalement, sinon exclusivement, vers la recherche dans le secteur des sciences humaines. Il semble aussi qu'on ait presque entièrement abandonné l'idée d'y enseigner également les sciences exactes et naturelles. Le fait peut paraître paradoxal, car le projet est né d'un article du Traité Euratom. Mais il faut toutefois souligner que l'ancien Président de la Commission Euratom, M. Hirsch, avait été dès le début favorable à l'idée d'une université dont l'enseignement serait consacré, notamment, aux sciences humaines. L'Université Européenne contribuera donc à la recherche dans les secteurs qui présentent un intérêt particulier pour la culture européenne. Ces travaux seront orientés vers l'étude du phénomène européen aussi bien au point de vue historique que dans son actualité.

L'accès à l'Université serait réservé aux étudiants déjà en possession d'un diplôme universitaire délivré par leur Pays d'origine

et conforme aux lois en vigueur dans ce Pays. Toutefois l'Université sera largement ouverte et pourra même accueillir des étudiants des Pays tiers.

Bien des difficultés subsistent encore quant à la nature et au niveau du diplôme qui sanctionnera les études accomplies près de cette université. Doctorat ou diplôme? Il semble que l'on s'orienté vers un doctorat. Mais il est possible que sur ce point des concessions soient faites dans un sens comme dans l'autre. Le compromis consisterait dans la création de diplômes de divers niveaux: le titre de docteur ne serait accordé alors qu'à des conditions particulièrement rigoureuses.

Un autre point délicat à élucider est celui de la participation financière des gouvernements au fonctionnement de l'université. On discute encore à propos de deux formes possible d'assistance, financement direct ou participation sous forme d'envoi de professeurs et de boursiers à la charge des gouvernements. Une solution de compromis sera probablement adoptée: une partie de la contribution des gouvernements pourrait consister dans l'envoi de professeurs et de boursiers.

La structure de cette université n'a pas encore été déterminée. De toute façon, les questions scientifiques et administratives seront du ressort d'organes différents; un organe académique dont la mission serait scientifique et intellectuelle, auprès d'un organe administratif chargé de la gestion financière. Il est possible qu'un troisième organe soit ajouté à ceux-ci: un conseil intergouvernemental extérieur à l'université et chargé de représenter les Pays membres.

Un autre pas en avant vers l'unité

POLITIQUE ENERGÉTIQUE COMMUNE POUR LES PAYS DE LA C.E.C.A.

Dans la seconde quinzaine d'avril, le Conseil des ministres de la CECA réuni à Luxembourg sous la présidence de M. Paul Elvinger, ministre de l'Economie du Grand Duché, a approuvé le document qui lui avait été soumis par la haute autorité de la CECA en vue de réaliser une politique énergétique commune.

Dans le protocole les six Gouvernements de la Communauté s'engagent à poursuivre tous leurs efforts pour élaborer et réaliser la communauté de la politique énergétique.

Entre temps les Gouvernements ont le dessein de réaliser les conditions permettant une exploitation économique rationnelle des sources d'énergie disponibles, c'est-à-dire du charbon de la Communauté. Plus particulièrement en ce qui regarde le charbon, les Gouvernements prendront en considération la nécessité d'aider, moyennant subventions, la rationalisation de l'extraction carbonifère, garantissant en outre aux mines des mesures de protection et d'assistance qui, toutefois, devront être dégressives car, selon le point de vue de divers pays, y compris l'Italie, on ne peut appliquer raisonnablement le système des subventions sans limites dans le temps.

D'autres dispositions approuvées par le protocole concernent les hydrocarbures pour lesquels les Gouvernements confirment, notamment, la nécessité de faire disparaître les discriminations existant dans les régimes nationaux et de chercher un régime fiscal approprié pour arriver à une harmonisation à des niveaux peu élevés.

L'importance de ces décisions est soulignée dans les milieux communautaires car il s'agit de l'aboutissement d'une polémique qui se poursuivait depuis plusieurs années.

L'on. Dino Del Bo, Président de la Haute Autorité a déclaré que si l'approbation du « Protocole d'accord » proposé par la Haute Autorité ne résout pas le problème de la coordination de l'énergie, elle n'en représente pas moins un pas en avant dans cette direction. « Il s'agit - a-t-il dit

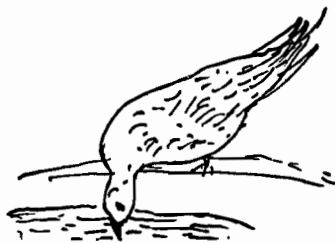
- d'un résultat précieux qui constitue à nos yeux les prémisses fondamentales des développements futurs de l'action communautaire. La CECA aura ainsi une ultérieure justification historique de sa validité. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts en nous appuyant sur l'engagement des six Gouvernements à procéder à la fusion des communautés et à introduire les principes d'une politique commune dans le secteur de l'énergie ».

Les trois communautés en une?

A partir de cette année, la Haute Autorité de la CECA, la Commission du MEC et la Commission de l'EURATOM vont commencer le processus de fusion qui doit les amener à ne former qu'un seul organe. Au 1er janvier 1967, les trois communautés européennes ne devraient plus en former qu'une seule.

Cette opération était attendue depuis longtemps. Bien qu'une étroite collaboration se fût établie entre les trois exécutifs, il était évident que la réunion des trois « collègues » devait présenter de grands avantages pour le rendement du travail. On pensait aussi que cette fusion devait donner plus de poids aux communautés.

Du reste, cette transformation était dans la logique des choses. On ne pouvait guère, à la longue, maintenir séparées des institutions aussi voisines les unes des autres, et dont les activités se rencontrent en divers points. La disparité des normes de fonctionnement entraînait d'ailleurs, pour cette raison, de sérieux inconvénients et l'on s'en est particulièrement aperçu quand il a



fallu élaborer une politique commune de l'énergie avec des règlements différents pour le charbon, les produits pétroliers et l'énergie atomique.

Les deux réformes projetées répondent sûrement à un besoin de rationalisation. Dans quelle mesure sont-elles susceptibles de faire progresser la construction européenne? Elles posent en outre quelques problèmes immédiats et d'une certaine délicatesse. L'accord ne s'est pas encore fait en ce qui regarde le nombre des membres de la future Commission Européenne: les Allemands, la France, l'Italie et le Luxembourg proposent 9, les Pays Bas et la Belgique, 14. La décision en ce qui concerne le choix du siège, est un autre problème ardu, Luxembourg et Strasbourg veulent maintenir leurs sièges communautaires. Beaucoup souhaitent également voir, à l'occasion de la fusion des exécutifs, un accroissement des pouvoirs du Parlement Européen, mais le gouvernement français est peu favorable à cette idée.

Les responsables de la Communauté semblent décidés à affronter les problèmes de fond, sans se laisser arrêter par des difficultés particulières pour la solution desquelles on devrait pouvoir trouver des compromis. Le but qu'ils se proposent est de réaliser une meilleure adaptation des institutions aux tâches dérivant de l'intégration économique européenne. S'ils y parviennent, ils auront en même temps contribué au rapprochement des peuples qui est le but ultime de la Communauté. Il faut en outre qu'à l'action des pouvoirs publics qui fixent le cadre du travail commun, corresponde, dans tous les secteurs de l'opinion, une prise de conscience de ce que doit être une véritable communauté et une action tendant à associer les hommes en vue de la construction d'une Europe qui ne doit pas être exclusivement de l'économie ou de la politique.

AU CONSEIL DE L'EUROPE

Le Conseil de l'Europe pour: le "partnership atlantique" à égalité de droits et le rétablissement de la liberté de circulation entre Berlin-Est et Berlin-Ouest. Action concertée pour l'unité politique.

En conclusion de ses débats politiques, les derniers jours d'avril, l'Assemblée du Conseil d'Europe a approuvé trois résolutions:

Politique générale

L'Assemblée invite les gouvernements intéressés à coordonner leurs politiques monétaires et budgétaires pour faire front aux menaces d'inflation et pour éviter lors des prochaines négociations du *Kennedy round* une protection trop rigide des mar-

chés agricoles; à ne rien négliger pour réaliser au plus tôt un *partnership* atlantique entre associés à droits égaux; à s'abstenir enfin de toute attitude politique susceptible d'altérer les relations entre l'Europe et les Etats-Unis et qui menacerait par conséquent l'unité de l'Europe.

Toutefois cette dernière partie de la résolution n'a pas rencontré l'adhésion des députés UNR (gaullistes français) qui ont voté contre l'ensemble de la résolution.

Relations Est-Ouest

L'Assemblée recommande au Comité des Ministres d'inclure les problèmes des relations Est-Ouest dans ses prochains contacts politiques, de chercher graduellement les formes d'une authentique coexistence pacifique (entre l'Union Soviétique d'une part, l'Europe en voie de formation et les Etats-Unis de l'autre), d'appuyer sur cette base la formation d'une force permanente des Nations Unies et de préconiser des mesures aptes à rétablir la liberté de circulation entre Berlin Est et Berlin Ouest.

L'Assemblée demande en outre l'étude des mesures tendant à la libéralisation des échanges de personnes et des moyens d'information; une réunion annuelle des fonctionnaires nationaux responsables des accords culturels avec les Pays de l'Est.



Union politique européenne

Elle fait l'objet d'une recommandation spéciale invitant le Comité des Ministres à exposer les points de vue des divers gouvernements sur la méthode qui leur semble la mieux indiquée pour atteindre une forme d'unité politique européenne, et à soumettre, à ce propos, un rapport à l'Assemblée.

Là où les dieux ont échoué

Le nécessité d'en arriver à l'unification politique de l'Europe a été le principal argument des débats. Au terme des travaux, M. Pflimlin, Président de l'Assemblée, a exhorté les Pays intéressés à participer à la réalisation d'une intégration politique effective, en tâchant de réussir « là où les dieux ont échoué »

La politique de l'Europe — a dit encore le Président — est une question de volonté, et cette volonté subsiste dans l'Assemblée.

A propos du « Kennedy round »

Le second point important des débats a été le « Kennedy round » dont les réunions s'ouvrent le 4 mai à Genève. Il s'agit d'une rencontre qui servira non seulement au développement des échanges commerciaux entre l'Europe et les USA, mais aussi au renforcement de l'unité européenne. Sur les rapports Est-Ouest, M. Pflimlin a dit que même s'ils se sont améliorés ces derniers temps, les dangers sont loint d'être éliminés. Les changements qui se sont vérifiés laissent les Pays satellites dans la situation déplorable où ils se trouvent, même s'ils permettent de formuler quelques espoirs, d'ailleurs des plus vagues, vers une évolution libérale.

(Voir en page 15 le résumé de l'intéressant rapport présenté par M. Badini Confalonieri, sur les Relations Est-Ouest, à l'Assemblée Consultative lors de sa dernière session).

Le nouveau Président du Parlement Européen

Le 21 mars, à Strasbourg, au cours de la dernière session du Parlement Européen, a eu lieu l'élection du nouveau Président, M. Jean Duvieusart (démocrate-chrétien belge).

M. Duvieusart est membre du Parlement Européen depuis sa constitution, en mars 1958. Il a été à la tête de la délégation du Parlement Européen près la Commission parlementaire d'association avec la Grèce et membre de la Commission pour la coopération avec les Pays en voie de développement. M. Duvieusart est le quatrième Président du Parlement Européen, il a été précédé par MM. Robert Schumann (France) Hans Furler (Allemagne), Gaetano Martino (Italie).

En assumant ses nouvelles fonctions, M. Duvieusart a déclaré que la première tâche du Parlement Européen est d'assurer l'unification progressive de l'Europe et son intégration dans divers secteurs, dans un esprit démocratique ». Il a souligné que le Parlement Européen doit tendre vers les élections directes de ses membres et vers un accroissement de ses pouvoirs et de ses responsabilités, afin de favoriser la formation d'une véritable conscience européenne, et de forger un authentique pouvoir européen.

La Commission Européenne de Pharmacopée est constituée

La Commission Européenne de pharmacopée, créée récemment par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, a tenu sa première réunion à Strasbourg les 29 et 30 avril.

Elle est composée de trois représentants de chacun des pays membres de l'accord partiel conclu au sein du Conseil de l'Europe en vue d'exercer les activités sociales et culturelles anciennement du ressort de l'UEO, c'est-à-dire: La Belgique, la France, la République Fédérale d'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Ces membres sont des experts qui, au sein des commissions nationales de pharmacopée jouent un rôle particulièrement important.

La Commission qui, dès à pré-

sent, envisage d'accueillir d'autres pays membres du Conseil de l'Europe, a élu à la présidence de sa première session le Docteur Robert, inspecteur des pharmacies à la Direction de la Santé du Grand Duché de Luxembourg.

Les travaux ont été ouverts par M. Peter Smithers, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, qui a souligné l'ampleur du champ nouveau d'activités qui s'ouvre et qui doit mener à l'unification européenne des règles suivies dans la préparation des médicaments et leur distribution. Ainsi sera mieux garantie la santé des populations et les pharmacopées qui furent un jour locales puis nationales, vont faire place à une pharmacopée à la dimension de l'Europe.



"L'ogre de Bomarzo" (dessin de Frank-Ivo Van Damme)

A 70 kms. de Rome environ, près de Viterbe, jadis résidence des Papes en exil, s'étend une zone où abondent les restes de l'art étrusque, romain et renaissance. Là se trouvent les ruines et les tombes de Sutri, Ferente, Tarquinia et Ve-tralla. On voit surgir, dans la lumière du jour, au milieu des collines, des monuments aussi intéressants du point de vue historique qu'artistique; partout on retrouve des vestiges architecturaux, dissimulés à demi dans les champs de blé mûr, les villes croulantes, les parcs majestueux, les vallons. Il y a des théâtres romains, des châteaux, des basiliques et des palais comme ce Palais pentagonal des Farnèese, du Vignola, à Caprarola, actuellement résidence d'été du Président de la République Italien-



Le dragon chinois et la lionne

L'EUROPE INCONNUE de Peter Ratazzi

LES MONSTRES TU

ne. C'est le pays des céramiques, de l'art folklorique, des boeufs pacifiques, des noyers et du vin qui monte à la tête.

Un village de pierre grise, un vieux château abandonné...

Tout près de ce qui reste des claires eaux du Lac sacré de Vadimon, à quelques kilomètres de la petite gare endormie d'Atigliano, sur la ligne secondaire où ne circulent que de rares paysans, se trouve le village de pierres grises de Bomarzo. Un vieux château abandonné, qui appartient aux Orsini domine sombrement les simples maisonnettes de ce village isolé. La lourde demeure qui vit dans ses murs les Guelfes et les Gibelins n'est plus maintenant qu'une maison des mystères, une espèce de Cabinet du docteur Caligari. Après avoir été accueilli par un gardien solitaire, un matin d'été, je pénétrai dans des salles et des couloirs dont bien des portes étaient verrouillées. Tout à coup, dans le silence d'une pièce sombre, je m'arrêtai devant un coffre de verre. Sous le verre opaque la lumière d'une allumette révéla un corps assez mal conservé, couvert de vêtements somptueux et fanés, et couronné de fleurs.

Plus tard, au village, personne ne sembla savoir le nom et l'histoire de ce personnage. Un martyr inconnu peut-être, ou bien quelque Dracula avait-il habité pour un temps la forteresse désertée? Non: ce n'était que le début d'un film de l'horreur car, derrière le village de colline, qui fut le romain Polimartium, un sentier escarpé descendait vers le parc négligé de la villa, un petit bois païen où se trouve le plus incroyable té-



La Sirène

moignage du goût moyenâgeux de l'homme pour le bizarre: une phalange d'animaux fantastiques et de figures constituant un véritable cauchemar de pierre. Pourtant, c'était un cauchemar aussi réel que la vision splendide de la longue chaîne des Apennins ombriens et la vaste plaine étrusque qui s'étend vers le nord, et la vallée du Tibre.

Là, on s'aperçoit que chaque buisson cache de terrifiantes merveilles: un griffon la gueule ouverte dans un baillement, des nymphes étonnées sortant du tuf volcanique, un Pégase mutilé, la face peinte en ocre d'une menaçante sentinelle, un couple de chats sauvages menaçant de leurs griffes un dragon oriental la queue pointée vers un lion, des ours héraldiques au sourire méchant, une amphore aussi grande qu'un homme, un cerbère hostile, des monstres marins, gueule ouverte, y compris un serpent et une sirène

RCO-ITALIENS DE BOMARZO

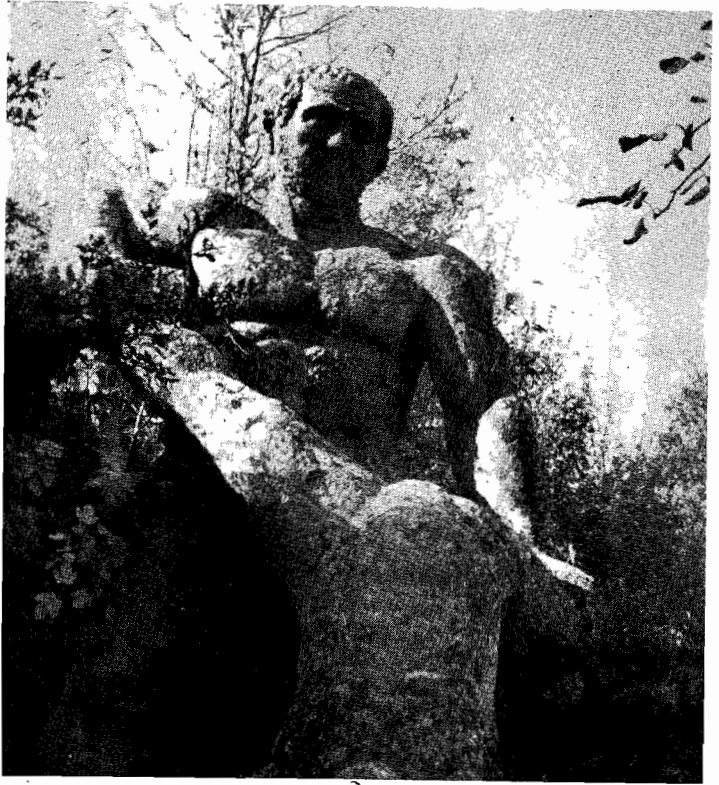
à queue fourchue, une tortue véritablement colossale transportant sur son dos la fantastique image d'une déesse, des candélabres gigantesques, des figures allégoriques et mythologiques, pourvues d'ailes, un Neptune à la barbe fluctuante, Hercule écartelant une jeune femme, un masque féroce supportant un globe et un sphynx pensif de la tête duquel sort une urne d'où jaillit une plante.

“Prends ce chemin qui mène à de terrifiantes visions...”

Mais faisons halte pour lire un vers ornant un arc en miniature sur le côté de cette mystérieuse arène: « Toi qui vagabonde à travers le monde, anxieux de voir de grandes et étonnantes merveilles, prends ce chemin qui te mènera à de terribles visions: éléphants, lions, ours, ogres et dragons ».

Et, continuant la promenade, nous trouvons un éléphant grandeur nature, portant un château et écrasant un soldat romain de sa trompe, un ogre de 20 pieds de haut représentant la bouche de l'enfer qui mène à l'antre de Pluton. Ce qui reste des mots « Oublie tout, toi qui entre ici » entoure la gueule du monstre.

Avec ses effets brutaux, érotiques, c'est un univers à soi que ce jardin théâtral où, à ce que disent les villageois, le Duc Vicino Orsini, condottière ami d'Andrea Doria, amena les Turcs faits prisonniers sur les galères en déroute de la bataille de Lepanto. Ici, dans ce camp de concentration du XVIIe siècle, les prisonniers avaient pour tâche de transformer les blocs de rocher isolés, et le résultat de leur travail porte encore l'empreinte de la rage folle dont ces esclaves



Hercule écartelant une femme.

sans espoir étaient la proie. C'est une histoire à la fois tragique et romantique. Une autre école de pensée propose au labeur anonyme des tailleurs de pierre ombriens le paysage surréaliste d'une époque imaginative et cruelle.

Mais pourquoi les souvenirs des familles princières des Orsini, des Borghese et des della Rovere, qui possédèrent jadis la villa aujourd'hui vide du sombre Bomarzo, sont-ils muets? Pourquoi les auteurs des guides touristiques modernes n'ont-ils rien

à dire sur ce Luna Park baroque? Comment se fait-il que dans la complète description qu'il fit en 1848 de cet endroit écarté, dans son ouvrage classique *The Cities and Cemeteries of Etruria*, l'archéologue George Dennis, de même que D. H. Lawrence dans *Etruscan Places*, écrit entre les deux guerres, n'aient rien à dire sur ce stupéfiant sujet? Et pourtant, avec ses monstres païens, quel magnifique sujet pour une plume alerte que ce musée de pierre en plein air, cette chambre des horreurs.

Ainsi, ensevelie peu à peu sous la mousse, la déconcertante énigme de ces monstres inattendus subsiste encore avec tous les secrets qui entourent ce stade d'animaux et de créatures fantastiques, la plus étrange statue qu'on ait jamais vue, fût-ce à Memphis. Aussi torturé et grotesque que le plus terrible rêve d'un Gustave Vigeland, ce cauchemar effarant surgi du sol volcanique, au nord de Rome, est un mystère plus étrange que tous les animaux monolithiques cuirassés de coquillages trouvés au royaume de Maya en Guatemala, plus suggestif et inquiétant, dans son incohérence, que les grands masques rencontrés par Cook dans l'Est de la Islande.

Un ours au regard inquiétant tient une fleur de pierre.



L'UNIVERSITE ITALIENNE POUR UNE FEDERATION EUROPEENNE D'ETATS DEMOCRATIQUES?

Les 25, 26 et 27 avril s'est tenu, à l'Aquila, un Congrès d'étude sur le thème: « L'Europe et l'Université », organisé par les Centres Universitaires d'initiative européenne, en collaboration avec les Communautés européennes. Ce Congrès qui est déroulé sous les auspices de l'Université de l'Aquila et auquel ont donné leur adhésion le Conseil Italien du Mouvement Européen et le Mouvement Etudiant pour l'Organisation Internationale (MSOI) comprenait un Séminaire d'étude développant quelques problèmes et données mis en relief par l'enquête « L'Université et les Communautés pour l'Organisation Internationale (SIGI) » et une réunion du Conseil général des CUDIE.

Le programme des travaux était le suivant:

25 avril: discours d'inauguration du Recteur de l'Université, des représentants du Gouvernement et des Communautés européennes.

Puis le docteur Umberto Gori, directeur adjoint de la S.I.O.I. a présenté un rapport sur « L'enseignement universitaire et les problèmes de l'organisation internationale ».

Les autres rapports ont été présentés par le prof. Franco A. Gaeta, et le prof. Paolo Ungari. 26 avril: rapports du prof. Mario Arpea sur « L'Université Européenne »; de l'avocat Gian Piero Orsello, sur « L'Université et les problèmes posés par l'intégration européenne ».

Les travaux se sont clos avec les interventions de M. Antonio Tatti, du Bureau de Presse et Information des Communautés Européennes; Paolo Del Monte, secrétaire général des C.U.D.I.E et Angelo Lotti, Secrétaire général du Conseil Italien du Mouvement Européen, qui a rappelé en particulier que l'union de toutes les forces juvéniles nationales, opérant au service de l'idée

européenne, représente la condition essentielle de l'unification politique de l'Europe, à la réalisation de laquelle est lié le processus d'intégration économique et sociale déjà en cours. Pour que cette union soit efficace et féconde, aux fins d'une commune action européenne englobant toutes les couches sociales de la nation, a dit M. Lotti, il serait souhaitable de constituer une Assemblée Consultative de la Jeunesse Européenne à laquelle devrait adhérer toutes les organisations juvéniles démocratiques du Pays et qui s'engagerait à militer activement.

Le Conseil Italien du Mouvement Européen, faisant siennes les recommandations de la Résolution adoptée le 20 mars dernier à Paris par le Conseil International du Mouvement Européen, à propos de l'institution d'une « Fondation Européenne de la Jeunesse » est prêt dès maintenant à offrir sa collaboration pour aider à la constitution de cette Assemblée.

« Parce que l'Europe des peuples que nous voulons édifier — a continué M. Lotti — n'est pas une formule abstraite d'euro-péisme, mais une réalité politique, moderne et dynamique, tendant à réaliser une fédération d'Etats conçue et construite démocratiquement, telle qu'elle se rattache aux principes de justice et de liberté qui ont inspiré et soutenu la Résistance européenne, le Conseil Italien du Mouvement Européen se propose de commémorer solennellement, dans le cours de cette année, et dans le cadre des manifestations pour le XXe anniversaire de la Résistance italienne, le sacrifice de tous les Européens qui n'hésitèrent pas, il y a vingt ans, à donner leur vie pour que des ruines d'une Europe ensanglantée par des luttes fratricides, surgisse une nouvelle Europe, communautaire et fédéralisée.

UNE «MAISON DE L'EUROPE» A ROME

Paris et Berlin ont, déjà, depuis longtemps, leur « Maison de l'Europe ». Rome n'en a point. Et justement, à Rome la multiplicité des organismes politiques ou d'information « européens », d'ordre privé, risque bien souvent de créer du désordre.

C'est pourquoi le « Centre d'Information et d'Etudes » de « Giovane Europa » s'est chargé de communiquer au Gouvernement italien, au Parlement italien, aux Organisations intéressées et à la presse le projet que nous reproduisons ci-dessous.

ORGANISMES DIRECTEMENT INTERESSÉS A LA CONSTRUCTION

- Jeunesse Italienne (Commissariat)
- Communautés Européennes (Bureau italien)
- Conseil de l'Europe
- « Giovane Europa »
- Association italienne des enseignants
- Mouvement Européen
- Mouvement Fédéraliste Européen
- Conseil des Communes d'Europe
- Association des Journalistes Européens
- Assessorat pour la Jeunesse, Sport et Tourisme de la Commune de Rome

FONCTIONS ET BUTS DE LA «MAISON DE L'EUROPE»

Créer un « centre » d'intérêt culturel et d'activités sociales européennes, constituer le siège de rencontres tant au niveau individuel qu'au niveau inter-organismes pour faciliter l'étude des problèmes que pose le processus d'unification des Etats européens.

La « Maison » aura quatre fonctions interdépendantes:

- a) *siège d'organismes « européens » spécialisés* (Une telle concentration favorisera les rencontres et simplifiera la coordination entre les différents organismes et facilitera les contacts entre ceux-ci et le « public »)
- b) *centre de documentation* (bibliothèque, diffusion de prospectus, projections de films et de diapositives)
- c) *siège d'activités informatives, éducatives et politiques* (Conférences, cours d'étude, débats)
- d) *centre de séjour* (pour congressistes, boursiers, experts en questions européennes).

ACTIVITES

De deux types:

- a) *activités locales*: conférences, débats, projections pour la jeunesse romaine traitant des problèmes européens, pour les étudiants italiens et pour les étudiants étrangers résidant à Rome.
- b) *activités nationales et internationales*: cours, congrès, séminaires nationaux et rencontres internationales accueil pour les groupes en voyage d'études.

LOCAUX

1 *salon* pour: - conférences, débats.

1 *petite salle* pour: - la projection de films et de diapositives (avec l'équipement pour la traduction simultanée, y compris les cabines pour les interprètes).

2 *petites salles* pour: - groupes d'études

1 *salle* pour: - bibliothèque (prêts et consultation) - distribution de prospectus

Accueil: bar - restaurant - conciergerie - secrétariat - chambres - services.

Locaux siège d'organismes: environ 30 pièces.

BILAN

Le bilan pour la construction et pour la gestion annuelle sera administré par une « Société par Actions », constituée par les organismes membres fondateurs. A l'un de ces organismes sera confié la gestion des services et de l'accueil, sous le contrôle du Conseil d'Administration.

La « Société » n'a pas un but spéculatif: les prix des services seront ceux résultant directement des coûts de gestion.

EMPLOI SOCIAL

Chaque organisme ayant son siège dans un des locaux de la « Maison » payera un loyer annuel, avantageux vis à vis du locataire, par rapport au marché, à la Jeunesse Italienne, proportionnellement au nombre de locaux occupés. La Jeunesse Italienne restera la propriétaire de l'immeuble.

L'usage des services communs à tous les organismes sera réglé par le Conseil d'Administration.

Un pas en avant vers l'harmonisation des structures européennes

LE CODE EUROPÉEN DE SÉCURITÉ SOCIALE

Les pays membres du Conseil de l'Europe signent le code Européen de sécurité sociale

La Code européen de sécurité sociale a été ouvert à la signature le 16 avril. Le Code, qui est le fruit de longues années de travail et de recherches, menées par les experts du Conseil de l'Europe, en étroite collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, fixe une série de normes que les pays membres s'engagent à inclure dans leur système de sécurité sociale.

Son objectif est de stimuler le développement de la sécurité sociale dans tous les pays membres, afin qu'ils puissent atteindre graduellement le niveau le plus élevé possible.

Une législation sociale, pour être valable, doit dans chaque pays être en harmonie avec les conditions de vie et les traditions. Mais il faut que ces législations soient d'un niveau comparable. L'équilibre entre les systèmes de sécurité sociale des pays européens constitue en effet sur le plan social la façon la plus efficace d'assurer le respect des besoins vitaux de tous les travailleurs et le meilleur moyen de permettre une plus grande mobilité de la main-d'oeuvre. Il a aussi évidemment une grande importance du point de vue économique, car il empêche que les pays à système social plus développé ne se trouvent défavorisés en raison des charges que la sécurité sociale entraîne et de son incidence sur les prix de revient.

Le Code du Conseil de l'Europe s'inspire de la Convention 102 de l'Organisation internationale du Travail sur la norme minima de sécurité sociale et considère comme elle neuf secteurs

de sécurité sociale: les soins médicaux, les indemnités de maladie, les prestations de chômage, les prestations de vieillesse, les prestations en cas d'accidents de travail et de maladies professionnelles, les prestations aux familles, les prestations de maternité, les prestations d'invalidité, les prestations aux survivants. Tous ces secteurs réunis constituent un système complet de sécurité sociale, mais, dans une première phase, les pays signataires ne seront obligés d'accepter qu'une partie des dispositions. Dans ce domaine, en particulier, le Code du Conseil de l'Europe représente un réel progrès sur la Convention 102 de l'Organisation internationale du Travail parce que, alors que celle-ci ne prévoit que l'acceptation obligatoire de trois secteurs, le code en exige au moins six.

En ce qui concerne les personnes protégées, le Code va également plus loin que la Convention 102, qui ne s'applique pas par exemple aux marins et aux pêcheurs, alors que le Code n'exclut aucune catégorie de travailleurs. La Convention 102 prévoit en outre, comme exceptions temporaires, certaines normes inférieures à la norme minima et cela pour tenir compte de la situation des pays insuffisamment développés. Ces restrictions, nécessaires dans le cadre mondial de l'Organisation internationale du Travail, ne le sont pas en Europe.

Comme la Charte Sociale, dont il représente un développement dans le secteur particulier de la sécurité sociale, le Code prévoit un système de contrôle d'application de la part du Comité des Ministres et de l'Assemblée Consultative. Chaque pays signataire devra, en effet, envoyer an-

nuellement au Secrétaire Général un rapport écrit sur l'application du Code. Après examen de ce rapport par l'Organisation internationale du Travail et avis de l'Assemblée, le Comité des Ministres déterminera à la majorité des deux-tiers, si la Partie Contractante s'est conformée aux obligations qu'elle a acceptées et l'invitera à prendre les mesures qu'il jugera nécessaires.

Un protocole prévoit, pour les pays qui le désirent, des normes plus élevées et des engagements plus poussés.

Les problèmes de sécurité sociale ont retenu l'attention de l'Assemblée Consultative dès sa première session en 1949. En 1950, les premiers contacts avec l'Organisation internationale du Travail étaient pris en vue de l'élaboration du Code et un rapport très détaillé sur ce problème était présenté à l'Assemblée par feu l'ancien Ministre belge Heyman.

Mais l'Organisation internationale du Travail avait déjà à l'étude une Convention de ce genre et il parut alors souhaitable d'attendre le résultat de ses travaux. C'est en 1952 que la Conférence internationale du Travail adopta la Convention 102 sur la norme minima de sécurité sociale. Il restait à réaliser la deuxième partie du programme: une Convention sur la norme supérieure, mais l'organisation mondiale vit se dresser contre elle des obstacles sérieux. Le Conseil de l'Europe cessa alors de réaliser sur le plan régional européen ce qu'il n'était pas possible d'obtenir sur un plan plus vaste.

Le travail des experts a été long et difficile. Il s'agissait non seulement de trouver une base commune acceptable pour tous, mais encore plus de trouver le

Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe

A propos des relations Est-Ouest

Le Conseil de l'Europe a eu 15 ans le 5 mai et c'est donc la XVI^e session ordinaire de l'Assemblée Consultative qui s'est ouverte le 10 avril dernier à Strasbourg. Nous publions ci-dessous le résumé du rapport présenté par M. Baldini Confalonieri, au nom de la Commission politique, sur l'un des arguments les plus importants des débats.

Pour certains, la détente Est-Ouest ouvre des perspectives de resserrement des relations avec l'Union Soviétique. D'autres se montrent plus circonspects. Il convient de voir jusqu'à quel point on peut tirer parti d'une série donnée de propositions soviétiques pour amener une détente véritable sans compromettre la puissance ou l'unité de l'Occident. Tel est le thème général du rapport présenté par M. Baldini Confalonieri.

Désarmement

Si l'on veut opérer un changement radical des relations Est-Ouest, il faut conclure des accords qui imposent non seulement des restrictions à la mise au point et à l'essai d'armements, mais aussi un chapitre à l'étude des différentes propositions de désarmement.

Berlin

L'Assemblée a exprimé sa résolution de voir l'Ouest n'épar-

agner aucun effort pour défendre les intérêts des habitants de Berlin. Les forces militaires occidentales, stationnées dans la zone Ouest de cette ville, doivent y rester jusqu'à la conclusion d'un accord librement négocié sur la réunification de l'Allemagne.

Il se pourrait que les dirigeants politiques occidentaux évoquent avec M. Khrouchtchev le problème de «l'ouverture» du mur dans l'espoir d'un assouplissement de l'actuel système qui est appliqué dans toute sa rigueur.

Echanges Est-Ouest

Quelques problèmes sont abordés, notamment celui du contrôle des échanges des produits stratégiques et celui des crédits à l'exportation. Une plus grande solidarité devrait être réalisée entre les pays d'Europe pour empêcher une concurrence exagérée en vue d'obtenir des contrats de l'Est européen.

Les pays communistes craignent que leurs marchés d'ex-

portation dans les pays du Marché Commun ne soient menacés. Toutefois, les effets à court terme du Marché Commun sur ces exportations seront moins importants que les effets de la politique commerciale commune de la Communauté qui entrera en vigueur à la fin de la période transitoire. La possibilité d'établissement de missions diplomatiques auprès de la Communauté montrera aux gouvernements des pays de l'Est qu'ils ont la faculté de défendre leurs intérêts commerciaux.

Cuba

Le commerce avec Cuba et avec la République Populaire de Chine sont des questions que les gouvernements devraient pouvoir trancher en toute liberté, sous réserve que la liste d'embargo soit respectée. Il n'est pas sage de la part de certains gouvernements d'essayer d'imposer leur propre politique à leur alliés.

Une meilleure solution consisterait à ce que les membres de l'Alliance se concertent sur ces problèmes litigieux.

Reconnaissance de la République populaire de Chine

Savoir si, à l'heure actuelle, un pays d'Europe Occidentale devrait reconnaître le Gouvernement de la Chine communiste est une question discutable sur laquelle des arguments puissants peuvent être avancés de part et d'autre.

Toutefois, la façon dont la France a pris sa décision ne paraît pas correspondre à ce qu'exigerait en l'occurrence la coopération européenne.

Suite de la pag. 14

moyen de fixer des engagements qui puissent s'adapter à des systèmes très différents. Il suffit de penser que la sécurité sociale dans nombre de pays de l'Europe occidentale, est basée sur un système de cotisations, alors que dans d'autres — les pays scandinaves par exemple — elle est basée sur un système non contributif. La terminologie même varie d'un pays à l'autre et une partie importante du travail des experts a été consacrée à trouver des formules-type qui permettent de donner une signifi-

cation commune à l'idée de sécurité sociale et à ce qu'elle comprend.

Le Code européen de sécurité sociale constitue un nouveau pas en avant dans l'oeuvre d'harmonisation que le Conseil de l'Europe poursuit en différents domaines. Il montre encore une fois que, grâce à l'impulsion de l'Assemblée Consultative et aux travaux des techniciens, il est possible d'arriver sur le plan régional européen à des réalisations qu'il est difficile sinon impossible d'obtenir sur le plan plus vaste des organisations mondiales.

L'air pollué ne connaît pas de frontières

La civilisation technique progresse et, dans de trop nombreuses régions, l'air pur devient une denrée inconnue. Multiples et variées sont les sources de la pollution de l'air. Il y a les tonnes de fumée noire, déversées, jour et nuit, par des cheminées industrielles ou domestiques, par des locomotives, des camions ou même des bateaux sur nos rivières; il y a les denses nuages de poussière autour de certains entrepôts de charbon, cimenteries, chantiers d'excavation ou de démolition; il y a, enfin, une pollution insidieuse, souvent invisible et insensible mais toujours néfaste, causée par les gaz des cheminées d'usine - ou tout simplement par les tuyaux d'échappement de nos voitures.

L'air pollué est un ennemi des hommes et des animaux, de la végétation et des constructions. Il est une menace pour la santé, une cause de pertes économiques considérables et, toujours, une source d'ennuis. Mais il ne s'agit pas d'un mal incurable, d'une sorte de rançon nécessaire payée à la civilisation technique. L'ennemi implacable qu'est la pollution de l'air peut être battu. Toutes les méthodes pour le vaincre sont connues. Certaines d'entre-elles sont encore très coûteuses pour l'instant, mais d'autres ont pu être appliquées avec beaucoup de succès.

Le "smog" londonien et le "Clean Air Act"

La Grande-Bretagne, pays à l'avant-garde de la lutte contre la pollution, offre un exemple frappant. Le « smog » tristement célèbre qui s'abattait sur Londres au mois de décembre 1952 a coûté la vie à 4.000 personnes; dix ans plus tard, en décembre 1962, une vague de « smog » comparable a fait 340 victimes. Entre ces deux dates se situe l'adoption et la mise en oeuvre du

« Clean Air Act » — la Loi de l'air pur — déclarant la guerre aux sources de pollution, et avant tout à la fumée qui, en Grande-Bretagne, est l'une des principales responsables. Il existe un grand nombre de combustibles, définis dans le « Clean Air Act », qui ne dégagent pas de fumée et — fait très important — dont l'emploi est souvent bien rentable. La fumée représente toujours une perte. Elle est le signe certain d'une combustion incomplète. Une cheminée qui fume, chasse en l'air du carburant, parfois jusqu'à 20% de sa valeur.

Le brouillard artificiel de Los Angeles

Chaque pays, chaque région, voire chaque ville a ses problèmes spécifiques. Aux Etats-Unis, Los Angeles et Pittsburgh sont réputées pour avoir appliqué, avec grand succès, des mesures contre la pollution. On relate qu'à Pittsburgh, il y a quelques années, on ne se rendait pas à un dîner sans emporter une chemise de rechange pour la mettre avant d'entrer dans la salle à manger, la traversée de la ville suffisant à noircir cols et poignets. A Los Angeles, le « smog » n'est pas moins tristement célèbre que celui de Londres, tout en provenant de causes différentes. Dans la ville américaine, il est surtout l'effet des 2.000 tonnes d'hydrocarbures et des quelques 450 tonnes d'oxyde nitrique qu'émettent chaque jour les 3.100.000 véhicules qui circulent dans la cité et qui, sous l'action du soleil californien, se transforment en divers gaz. Le brouillard artificiel ainsi créé n'est pas seulement néfaste pour la santé et la végétation, il est la cause spécifique de nombreux accidents en craquant les pneus et en réduisant la visibilité.

Il n'est pas paradoxal que ce

soient précisément les villes et les régions naguère les plus souillées où l'air pur tende à nouveau à régner. En Grande-Bretagne, ce sont les « black areas » — les régions noires — où le Clean Air Act est appliqué avec le plus d'énergie. Aux Etats-Unis, Los Angeles et Pittsburgh ont adopté une législation protectrice passant pour la plus perfectionnée du monde entier.

Conférence Européenne sur la pollution de l'air en juillet prochain

Mais si les pays ou les régions plus souillés sont progressivement assainis, dans beaucoup d'autres une atmosphère bonne ne cesse de se détériorer rapidement, et c'est ici que réside le grand danger. L'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe s'est, depuis plusieurs années déjà, penchée sur la question. Elle est arrivée à la conclusion, qu'il s'agit ici d'un problème typiquement international. L'air ne connaît pas de frontières; la pollution non plus. D'autre part, les moyens nécessaires pour élucider complètement les problèmes posés par la pollution atmosphérique sont d'une envergure telle qu'ils dépassent les possibilités de n'importe quel pays européen pris isolément.

C'est pourquoi il a été décidé d'organiser à Strasbourg, du 24 juin au 1er juillet prochains, une Conférence européenne sur la pollution de l'air. Des experts venus de différents pays membres du Conseil de l'Europe — ainsi que quelques spécialistes américains — y auront l'occasion d'échanger des informations, de se mettre au courant de ce qui se fait ailleurs et, surtout, de proposer des moyens communs pour s'attaquer au grave problème commun que représente la pollution de l'air.

Décisions du Conseil de l'Europe pour la sauvegarde de la nature et du paysage

L'importance cruciale du problème de l'eau: il faut remédier à la diminution des disponibilités en eau de qualité ✧ Contrôle et choix des produits chimiques toxiques pour la protection des récoltes ✧ Prévention de la pollution des eaux de mer par les hydrocarbures qui cause d'immenses dommages aux habitués des plages, à la flore et à la faune maritime ✧ Urgence de l'institution du Centre International des Hautes Etudes agronomiques méditerranéennes ✧

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a pris plusieurs décisions importantes destinées à assurer la sauvegarde de la nature et du paysage en Europe. Ces décisions, préparées par un comité d'experts, portent sur quelques points d'intérêt particulier considérés comme pouvant conduire à des résultats tangibles dans un délai raisonnable. Tout double emploi avec d'autres organisations a été évité.

* * *

Estimant qu'une politique réaliste de l'eau est devenue indispensable en raison de la diminution des disponibilités en eau de qualité, le Comité des Ministres a décidé d'encourager les Gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe à examiner les moyens de parer au gaspillage des ressources en eau et à développer la lutte contre la pollution. Il a également recommandé d'étudier une réglementation de l'emploi des eaux qui respecterait les pratiques agronomiques, les conditions climatiques et les équilibres naturels.

Enfin, il est demandé aux Gouvernements d'informer le public de l'importance cruciale du problème de l'eau.

* * *

Les Gouvernements ont été invités à assurer un système adéquat de contrôle du choix et de l'emploi des produits chimiques toxiques dans la protection des récoltes afin de réduire les risques tant pour les consommateurs que pour les animaux domestiques et les animaux sauvages.

* * *

Cinq Etats membres du Conseil de l'Europe seulement ont ratifié les récents amendements à la Convention internationale de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de mer par les hydrocarbures. Deux autres Gouvernements du Conseil de l'Europe prennent en ce moment des dispositions pour adhérer à la Convention amendée.

Il est rappelé aux Gouvernements des onze autres Etats membres l'importance qu'il y a d'adhérer à la Convention amendée et de prendre des mesures de précaution en attendant son

entrée en vigueur. La pollution des mers par les hydrocarbures cause d'immenses dommages aux côtes, aux plages et à leurs visiteurs ainsi qu'à la flore et à la faune maritimes.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe insiste auprès des Gouvernements des Etats membres qui ont signé l'accord instituant le Centre international des Hautes études agronomiques méditerranéennes pour qu'ils le ratifient aussi rapidement que possible.

Appel a été fait aux divers Gouvernements pour que la Convention Internationale de 1950 sur la protection des oiseaux soit signée et ratifiée au plus tôt.

On sait que le Comité d'Experts pour la sauvegarde de la nature et du paysage poursuit ses travaux et que tant l'Assemblée Consultative que le Comité des Ministres les suivent avec attention. On peut donc s'attendre à ce que des mesures à prendre à l'initiative du Conseil de l'Europe, soient examinées dans les domaines les plus divers afin de sauver les ressources naturelles de l'Europe.

F.A.O. (ROME) AVRIL

LE ROI DE DANEMARK EN VISITE AU SIEGE DE L'ORGANISATION

Frederick IX pour la campagne contre la faim

Frederick IX, roi du Danemark, a demandé que l'on redouble d'efforts pour augmenter la production alimentaire du monde.

Parlant au personnel de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le roi a déclaré que ces efforts étaient « impératifs ».

La crainte de la guerre, les problèmes raciaux et l'immense puissance destructive des armes nucléaires sont présents à l'esprit de tous les hommes de cette génération et « l'on pense peut-être moins au désastre qui s'abattra sur l'humanité si l'on ne déployait pas tous les efforts pour assurer à tous les peuples du monde un ravitaillement adéquat de nourriture ».

Le roi Frederik a félicité la FAO pour « son excellent travail » dans la lutte contre la faim et il a exprimé l'espoir que le Danemark continuera à aider l'Organisation. Combattre la faim, telle est l'une des plus grandes tâches de notre génération.

Le roi Frederick et la reine Ingrid ainsi que leur fille, la princesse Benedikte, ont rendu visite à la FAO à la fin d'avril. Ils étaient en visite d'Etat en Italie. Ils ont été reçus par M. B.R. Sen, directeur général de la FAO, et les hauts fonctionnaires de l'Organisation.

En souhaitant la bienvenue au roi, M. Sen a souligné la contribution du Danemark à l'agriculture et à la nutrition et « son fier passé de coopération internationale ». « Le Danemark a fait oeuvre de pionnier dans l'utili-

sation de nombreuses techniques scientifiques et sociales afin de constituer une agriculture prospère. Il a toujours accepté de partager son expérience avec ceux qui avaient besoin de conseils et d'assistance », a dit M. Sen qui a également rappelé le rôle que jouent les experts danois dans les programmes visant à l'amélioration agricole.

« Le Danemark a donné généreusement, en hommes et en argent, à la croisade contre la misère et le besoin. Il continuera, j'en suis sûr, à soutenir notre action dans l'avenir ».

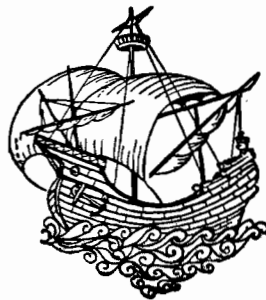
Le «Oxford Committee for Famine Relief» finance des projets boliviens

L'OXFAM (Oxford Committee for Famine Relief) participera à l'exécution de projets destinés à améliorer et à accroître l'utilisation de produits alimentaires boliviens et à améliorer les services vétérinaires de la Bolivie dans le cadre de la Campagne contre la faim, annonce la FAO

Le premier projet coûtera \$ 283.000. Il permettra d'accroître

la production de plantes qui viennent bien sur le plateau des Andes par la distribution de semences améliorées et l'enseignement de méthode de culture moderne. On apprendra également aux paysans à améliorer leurs régimes alimentaires par une utilisation plus rationnelle des productions locales. Différentes variétés de plantes seront cueillies, dans la région et étudiées à la station expérimentale de Patacamaya, près de La Paz. Des techniciens seront formés. Le gouvernement bolivien participera au projet pour \$ 91.750.

L'Oxfam a versé \$23.000 pour l'exécution du deuxième projet et s'est engagé à verser au total \$ 93.000 pendant une période de deux ans. Ce projet permettra au gouvernement bolivien de donner de l'ampleur à son programme de développement de l'élevage du bétail afin de fournir de la viande et du lait en plus grande quantité aux 2.800.000 Indiens, soit les quatre cinquièmes de la population, qui habitent la Cordillère des Andes. Le régime alimentaire actuel contient très peu de protéines et de graisses et le niveau sanitaire est assez bas. On constate notamment des déformations chez les nouveau-nés en raison de la mauvaise alimentation des mères. Le programme lancé par le gouvernement vise au renforcement des services vétérinaires afin de combattre les maladies du bétail. Il vise également à encourager la production animale dans les régions où elle n'existe pas encore. L'aide apportée par l'Oxfam s'ajoutera à celle qu'offre déjà l'Agence des Etats-Unis pour le développement international et le gouvernement britannique.



Nouvelles bourses pour étudiants d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine

En accord avec les autorités des Laender, le gouvernement fédéral a chargé le Service allemand des Echanges universitaires d'attribuer à des étudiants, originaires de pays en cours de développement, 163 bourses pour leur permettre de continuer une formation d'ingénieurs et d'ingénieurs des mines dans des instituts spécialisés d'Allemagne. Ces bourses seront réparties entre 37 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et leur attribution sera confiée à des commissions créées à cet effet. Les postulants devront prouver qu'ils ont satisfait aux études préliminaires nécessaires et qu'ils ont effectué dans leur propre pays un stage de spécialisation d'au moins un an. Leur formation en Allemagne comportera un cours de langue d'une durée de quatre mois, un stage de formation pratique d'au moins un an dans une entreprise, suivi d'un stage théorique de préparation et, enfin, la période d'étude dans l'établissement correspondant à leur profession.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un programme qui prévoit l'attribution de 200 bourses permettant de fréquenter durant trois années des écoles d'ingénieurs.

Il est à noter que le système d'enseignement pratiqué dans ces instituts correspond mieux aux méthodes de formation française et anglaise auxquelles sont habitués les étudiants intéressés, que l'ambiance de la vie universitaire allemande, qui laisse une grande part de liberté aux étudiants et les laisse responsables de leur propre orientation.

Les 37 pays coopérant à ce programme se sont engagés à reconnaître la validité des diplômes allemands et à confier aux futurs ingénieurs, à leur retour, des tâches correspondant à leurs aptitudes et à leurs qualifications.

ERRATA

L'Angleterre au carrefour (N° 3 - 1964)

Dans le numéro de mars de notre revue une erreur a été commise dans le texte « L'Angleterre au carrefour » de M.W.H. Cousins et nous prions vivement l'auteur et nos lecteurs de vouloir bien nous en excuser.

En page 12, second paragraphe, seconde colonne, lire: « Le second chemin mène à l'union Fédérale du Commonwealth et de l'Empire... » (et non: « ...du Commonwealth et de l'Europe.. »)

* * *

Portrait du citoyen européen (N° 4-1964)

Quelques uns des numéros d'avril de notre revue ont été expédiés avec une erreur commise dans l'article intitulé **PORTRAIT DU CITOYEN EUROPEEN** où le nom de Mme Bergamasco Visconti di Modrone a été erronément orthographié « Bagnasco ». Nous prions les lecteurs qui ont reçu les copies non corrigées de vouloir bien nous excuser.

La IIIe Conférence Européenne des Syndicats Chrétiens

Les 15, 16 et 17 avril a eu lieu à Strasbourg, au siège du Conseil d'Europe, la IIIe Conférence Européenne des Syndicats Chrétiens, sous la direction de M. Auguste Cool, président de la Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique. Cette Conférence a lieu désormais tous les deux ans. La première s'est tenue à Bonn, en 1960, la seconde à Rome, en 1962.

Conseil international du Mouvement Européen

A la fin du mois de mars s'est réuni à Paris le Conseil international du Mouvement Européen qui, après avoir procédé à l'examen de la situation politique internationale, a renouvelé ses organes directeurs. M. Maurice Faure a été confirmé Président Parmi les vice-présidents nouvellement nommés, figure M. Enzo della Chiesa. M. Franco Nobili et le professeur Livio Labor ont été élus membres de l'exécutif international.

bulletin européen

Fondateur **CONSTANTIN DRAGAN** Directeur responsable: **GIORGIO DEL VECCHIO**
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 671.260

ABONNEMENTS

Italie Lires 2000 | Etranger . . . Dollars 3,-
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000 | ABONNEMENT D'HONNEUR.. 10,-

c/c postale Roma N. 1/16290

Edité par: Europa S.à.r.l. et

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951
STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ant collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.